



Madame Roselyne Bachelot-Narquin  
Ministre de la Culture  
Ministère de la Culture  
3 rue de Valois 75001 Paris

Paris, le 18 janvier 2022

Madame la Ministre,

Le Centre National de la Musique vient de fêter ses deux ans d'existence pendant lesquels il a, dans un même élan, installé son fonctionnement structurel et contribué à réagir à la crise sanitaire en gérant l'attribution des crédits gouvernementaux dédiés.

Nous saluons les compétences et la réactivité des équipes du CNM ainsi que le dynamisme de ses ambitions. Cependant, subsistent aujourd'hui pour notre secteur, celui des musiques de patrimoine et de création, des ambiguïtés gênantes quant aux rôles respectifs des services du ministère de la culture et du CNM. En leur temps, les débats parlementaires ayant présidé à sa création avaient notamment porté sur la nécessité de prévoir une clarification explicite du rôle du CNM dans les dispositions postérieures à la loi.

Vous savez à quel point nous sommes attachés au service public et au rôle fondamental du ministère de la culture dans la détermination des politiques nationales, en lien avec les collectivités territoriales aujourd'hui très fortement impliquées. Le ministère doit rester garant de l'équité territoriale et de la mise en cohérence des politiques ; il doit aussi veiller à l'équilibre entre les différents acteurs de la musique en France, notamment ceux du secteur industriel et commercial et ceux relevant du service public de la culture.

Comme l'ont montré les récentes missions symphoniques et lyriques, de très nombreux défis sont à relever, parmi lesquels ceux de la formation, des enjeux de filière, de la diffusion territoriale, de la création. C'est pourquoi nous réaffirmons l'importance du rôle du ministère de la culture, notre attente d'une clarification rapide des missions du CNM, ainsi que notre demande d'une consolidation forte des moyens d'action conférés à la DGCA. Nous pensons que l'affichage de la complémentarité entre les services du ministère et le CNM est indispensable pour éviter de laisser supposer toute concurrence entre eux.

Parce que nous savons que ce sujet est une préoccupation de tout le secteur, il fera d'emblée l'objet de débat.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre haute considération.

La Présidente  
de l'Association Française des Orchestres  
Catherine Morin-Desailly

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Catherine Morin-Desailly'.

Le Président  
de la Réunion des Opéras de France  
Patrick Thil

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Thil'.